



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRF.

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction ; Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

Editorial :

Adieu, veau, vache... Belgique ?

par Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat

Pour Johan Van Hecke, président du CVP, la Flandre est une *vache* ! Chacun se définit comme il peut. Ce gros mammière donne beaucoup de lait et les Wallons s'empressent de le traire - ne nous émouvons pas trop. Après tout, si cette vache est si bien portante, c'est parce que nous avons fourni à ses ancêtres le bon foin qu'il leur fallait.

Ce qui est beaucoup plus significatif, ce sont les déclarations du même Van Hecke lorsqu'il est installé président de son parti. Pour lui, la seule chose qui compte, ce qui servira de mesure à son action, c'est **l'intérêt de la Flandre**. Loin de moi l'idée de lui contester le droit de s'exprimer et d'agir de la sorte, mais bien d'apprécier la portée de ce qui est bien plus important qu'une réflexion un peu folklorique sur laquelle s'attardent les médias.

Le président du parti numéro un de la majorité qui soutient le gouvernement fédéral, du parti qui est celui du Premier ministre, ne peut dire plus clairement que, pour lui, **l'Etat belge n'existe plus**, qu'il ne vaut plus un pet de lapin et qu'après tout, il est de bon sens d'en profiter tant que c'est possible.

Pourquoi d'ailleurs Van Hecke se gênerait-il ? Il sait qu'il a derrière lui la quasi-totalité de la presse et de la télévision flamandes. Celles-ci, non seulement mettent en avant les intérêts flamands, mais ne ratent aucune occasion de présenter les Wallons comme des faîneants, des profiteurs, des instables, de perpétuels trublions dont plus tôt on se débarrassera, mieux cela vaudra !

Si vous écriviez, sur des Noirs ou des Arabes, la moitié de ce qu'ils disent de

nous, vous seriez poursuivi pour infraction aux lois sur **le racisme et la xénophobie** !!!

Un Etat, c'est d'abord la volonté de vivre ensemble, l'adhésion à une politique qui veut prendre en compte l'intérêt commun de toutes ses composantes, et non l'énoncé de formules creuses que l'on cite d'autant plus volontiers qu'on sait ces incantations vides de sens. La loyauté fédérale, c'est un peu comme les suppliques des adeptes du Mandarom. Personne n'a jamais pu dire ce que cela signifie.

Car enfin, que reste-t-il de cet Etat qui voulait que chacun fit preuve de loyauté ? Presque rien. Je ne vais pas énumérer tout ce qui a déjà été attribué aux communautés et régions et qui, si l'on défaique du budget fédéral le service de la dette, pèse aussi lourd. Avec cette conséquence qu'il s'agit de matières qui touchent de près la vie quotidienne et sensibilisent donc le citoyen.

Il y a la Défense nationale : de moins en moins de soldats qui font déjà, pour certains, partie de troupes européennes ou qui sont mercenaires de l'ONU.

Il y a la politique étrangère. Ah oui ! Vous savez à quoi nous servons encore dans ce domaine ? Il est vrai qu'il nous faut encore un ambassadeur pour expliquer pourquoi on n'expulse plus les Basques après avoir décidé de le faire.

Il y a les transports. Mais qui décide ? La Belgique ou l'ensemble des Etats européens où notre influence se rapproche de plus en plus de zéro.

Il y a l'Emploi et le Travail. Il faut bien qu'un service fédéral subsiste afin de compter les chômeurs.

Et je pourrais continuer de la sorte. Il reste bien sûr la Sécurité sociale. Que va-t-on en faire ? Croyez-vous que les Flamands, qui ont obtenu tout ce qu'ils voulaient avec les dernières, - je devrais plutôt dire les plus récentes -, lois de réforme de l'Etat, vont s'arrêter dans leur entreprise de démantèlement ? De toute manière, ils s'arrangeront bien pour la grignoter petit à petit avec des réformes apparemment anodines qui finiront par laisser chacun chez soi.

Mais il reste le franc, ultrafort, ultra-lourd, tellement lourd qu'il finira par laisser la Wallonie exsangue devant une Flandre convalescente et prête à repartir. Plus pour longtemps, car, quand les Flamands auront les poches pleines d'euros, ils nous largueront.

Ainsi sera venu le temps que Manu Ruis, éditorialiste du *Standaard*, décrivait voici environ cinquante ans dans son livre *Les Flamands : l'indépendance de la Flandre au 21^e siècle* !

Les francophones de Belgique et les Wallons doivent préparer leur dossier pour faire l'inventaire et dire ce qui doit leur revenir au moment de la séparation. Ils doivent aussi explorer les solutions qui se présenteront à eux pour mettre sur pied leurs futures institutions.

Il faut encore que les responsables expliquent à la population qu'elle doit s'attendre à vivre autrement demain. Comment ? J'expliquerai mon point de vue dans un autre article.

Au nord, il y a toujours du nouveau

Rien ne va plus... Les jeux sont (presque) faits !

L'an de grâce 1996 commence en beauté : le CVP, ce *Great Old Party*, lance un appel aux francophones ! La Flandre veut une nouvelle et profonde réforme de l'Etat belge. Son ministre-président, Luc Van den Brande, propose - entre autres - de séparer :

- les soins de santé et la politique familiale ;
- la politique des communications ;
- la gestion des indemnités de chômage ;
- la politique scientifique et la coopération au développement.

De plus, on réclame une large autonomie fiscale et le transfert du commerce extérieur aux entités fédérées.

Sur ce dernier point, il est vrai que la Flandre n'a pas chômé depuis 1993 pour se faire connaître du monde entier. Dès la fin de 1995, douze traités commerciaux avaient été passés notamment avec les Pays-Bas, la Hongrie, la Pologne, l'Afrique du Sud, le Chili, la Chine, deux provinces du Canada (l'Alberta et... le Québec) ainsi qu'avec la région Nord-Pas-de-Calais. Déjà, soixante-sept attachés commerciaux spécifiquement flamands couvrent le globe et ce n'est qu'un début, car les appétits sont énormes !

Ce travail de reconnaissance de la Flandre est évidemment facilité par la conscience très nette qu'ont **tous les dirigeants politiques et économiques** d'appartenir en priorité à leur pays. Le soutien à la langue et à la culture flamandes est constant et est ressenti comme un devoir moral. Cet état d'esprit, dont fort peu de Wallons sont au courant, vient d'ailleurs d'être lumineusement démontré par Denise Van Damme, chargée de cours aux Facultés Notre-Dame de Namur (1).

Quoi de plus normal donc que de se servir du canal diplomatique (belge) pour faire passer ses idées. Ainsi, depuis février, la brochure intitulée *Vlaanderen vandaag* (la Flandre aujourd'hui) est distribuée dans le monde entier via les ambassades et consulats. Refusé par certains diplomates, fidèles serviteurs de l'Etat belge, ce petit ouvrage distille, - cfr *La Libre Belgique* du 15 février -, « une propagande indépendantiste » ; il a en fin de compte reçu l'aval du ministre des Affaires étrangères de la *België*, Erik Derycke (en fait *Minister van Buitenlandse Zaken van Vlaanderen*). Pourtant, c'est le même personnage qui, en réponse à une vigoureuse interpellation d'un sénateur flamin-

gant, estimait que ce texte « semait le doute quant à la survie de la Belgique ».

Qu'en termes pudiques ces choses-là sont dites !

Et le soupçon est partout, même dans le sport ! Ainsi, le COIB (Comité Olympique et Interfédéral Belge) ne parvient pas à écarter l'hypothèse de voir à Atlanta les survêtements des athlètes (encore) belges ornés tantôt d'un lion noir tantôt d'un coq rouge.

Autre sujet de discorde : qui assumera les frais causés par l'envoi aux USA de la délégation sportive dite belge, d'autant que cette délégation compte presque deux fois plus de Flamands que de francophones ?

Jean-Pierre Grafé, ministre des sports de la Communauté française, s'engage à couvrir l'intégralité des frais de déplacement des sportifs de langue française, soit 15 millions de FB, tandis que la Flandre, radine, n'offre que 20 millions. Peut-être pourrait-on organiser une collecte en Wallonie ? A votre bon coeur, M'sieurs, Dames !

Bah, comme disait le baron de Coubertin, l'essentiel est de participer... mais à moindres frais !

Du côté bruxello-wallon, on refuse, on se tâte, on attend ! Mais quoi au juste ?

Pourtant des voix s'élèvent. Dans *Le Soir* (21 décembre 1995), sous le titre volontairement provocant de « *Vlaanderen über alles* », Georges Clerfayt, député PRL-FDF, dénonce l'immobilisme « du grand public francophone »... « C'est assez désespérant, dit-il, face au mépris des règles démocratiques élémentaires par les Flamands sur leurs chantiers à Bruxelles. Passivité encore face aux manoeuvres dilatoires flamandes quant à l'acceptation, - par la Belgique (*sic*) -, de la convention européenne de protection des minorités nationales. Pourquoi ce refus larvé ? Par peur de voir, freinée ou arrêtée la « politique de préservation du caractère flamand de la périphérie (de Bruxelles) » où 120.000 francophones constituent une minorité à protéger. Et G. Clerfayt, qui, une fois de plus, voit la Flandre essayer de « couper » aux lois internationales appliquées dans les pays civilisés, se demande s'il y a encore des démocrates dans cette région.

Encore à propos de Bruxelles, il paraît que des études récentes, menées par

de distingués économistes, ont démontré la « viabilité financière de Bruxelles si elle devait évoluer vers un statut de ville-Etat, capitale de l'Europe ». Et pourquoi pas ?

De son côté, Daniel Ducarme, autre élu PRL, confie dans son récent ouvrage *Du grain à moudre*, (qu'il en a) assez de l'arrogance flamande. Il faut réactiver un mouvement d'identité francophone. **Si la Flandre ne veut plus de la Belgique, devons-nous nous tourner vers l'Europe, vers la France ?** Le maire de Thuin avoue ne pas savoir, mais ajoute que le problème se pose. Bonne question, mais à laquelle nous avons déjà répondu sans hésitation !

Au PS, on s'agit aussi ! Le Congrès d'Ans, - c'est le deuxième du nom, tenu dans les premiers jours de février -, a vu naître deux idées-forces : la mise en chantier d'un projet wallon et la relance d'une nouvelle alliance Wallonie-Bruxelles.

Le projet wallon se voudra surtout économique et social. Le Président Busquin a réclamé l'arrêt des sous-régionalismes et du clientélisme, et, en priorité, l'abandon de la vision fataliste qui règne encore trop souvent. Quant à l'alliance, ouverte à toutes les bonnes volontés, il faudra privilégier l'accord des régions, celle de Wallonie et celle de Bruxelles, car, unies, elles seront plus fortes pour faire pièce à la Flandre.

Mais, en même temps, on apprend 1. que l'alliance renforcera la légitimité de la Communauté française de Belgique et 2. que la « loyauté fédérale » doit être respectée afin de conserver un visage présentable au pays, c'est-à-dire la Belgique ! A ce dernier propos, les Flamands ont déjà répondu en présentant *urbi et orbi* le visage avenant de ... Mère Flandre. Une Flandre vouée, selon son ministre-président de Heer Luc Van den Brande, à un net resserrement de ses liens avec la Hollande : « (ces deux nations) devront défendre, de plus en plus ensemble, leurs intérêts stratégiques, **comme si elles formaient un pays** ». Tout est dit !

Jean CATILLON.

(1) Thèse soutenue en octobre 1995. L'auteur a interrogé 47 personnalités flamandes et 47 wallonnes, venant toutes des milieux économiques, financiers, culturels, institutionnels et académiques. Les différences sont telles que *Le Soir* a intitulé son compte-rendu, le 9 janvier 1996, *Un seul pays, mais deux planètes bien éloignées*. En effet !

La mort de François Mitterrand

La mort - comme l'élection - d'un Président de la République française ne saurait laisser les Wallons indifférents.

Lors des dernières élections présidentielles françaises, le quotidien wallon *La Meuse* avait effectué un sondage auprès de ses lecteurs sous le titre éloquent : «*Elisez votre Président*».

On se souvient de l'accueil enthousiaste que les Liégeois firent au Président Pompidou qui, dans un discours improvisé, déclara, face à la foule massée place du Marché : «Nulle part ailleurs, je n'ai autant senti battre les coeurs»⁽¹⁾.

Ils réservèrent un accueil tout aussi chaleureux à François Mitterrand lorsque celui-ci se rendit à Liège en octobre 1983.

Le Président Mitterrand, comme Georges Pompidou, n'ignorait rien des sentiments des Wallons pour la France, ni de l'ardeur avec laquelle les Liégeois fêtent chaque année le 14 juillet sur les bords de la Meuse. Je possède des correspondances qui peuvent en témoigner.

A l'occasion de sa visite à Liège, *La Wallonie* avait orné sa première page des couleurs françaises et wallonnes et Joseph Coppé, alors rédacteur en chef du quotidien socialiste liégeois, avait intitulé son éditorial : «**Bienvenue à François Mitterrand dans le département de l'Ourte**». On pouvait y lire notamment : «Il ne s'agira pas ici d'une réception protocolaire due à n'importe quel Chef d'Etat : ce sera l'accueil populaire d'un ami très cher».

Après avoir rappelé les liens privilégiés existant entre le PS wallon et François Mitterrand, Joseph Coppé poursuivait : «C'est l'ensemble des Liégeois qui saluent en François Mitterrand le représentant d'une France éternelle, celle qui transcende les opportunités politiques et les régimes, celle à laquelle la gauche liégeoise maintenait son attachement inaltérable (...).

«Les amitiés d'un peuple se donnent sans réserve et se mesurent à des marques de la vie quotidienne à première vue insignifiantes. Il y a, par exemple, sur la façade du Palais des Princes-Evêques, un emplacement d'affi-

chage réservé aux décrets du «département de l'Ourte». C'est le souvenir pieusement entretenu, orthographe du temps comprise, de l'annexion de Liège à la France. Les Liégeois, si soucieux de leur liberté, ne conserveraient pas les indices de ce que des historiens d'ailleurs ont appelé une domination étrangère, si ce vestige du passé ne rappelait pas un statut considéré ici comme allant de soi, malgré tous les bégaitements de l'Histoire».

«Bienvenue donc à François Mitterrand dans le département de l'Ourte ! Bienvenue à un voisin ! Bienvenue à un ami ! (...)

Il ne nous appartient pas, à *Wallonie-France*, de porter un jugement sur la personnalité et l'oeuvre de François Mitterrand. Ce rôle est dévolu aux historiens futurs. Nous voulons simplement saluer la mémoire du Président défunt, élu deux fois de suite par le peuple français et qui fit face à la maladie et à la mort avec un courage et une dignité exemplaires.

André SCHREURS.

Wallonie, France et problèmes de l'heure

Des lecteurs nous font le reproche de négliger les graves problèmes de l'heure : chômage des jeunes et des moins jeunes, sécurité sociale, pensions, enseignement raboté, etc.

Ils voudraient savoir si la réunion à la France apporterait une amélioration en ces domaines. Nous en sommes persuadés parce qu'en France, où la régionalisation est, dans certains domaines, plus avancée qu'en Belgique, il n'a «jamais été question de remettre en cause la solidarité nationale. Un enfant ou un malade du Midi n'est en rien différent d'un enfant ou d'un malade du Nord. Il y a égalité de traitement et personne dans ce pays n'imaginerait qu'il en fût autrement (1)».

Belle matière à traiter par des articles, voire par des thèses universitaires !

Mais n'y aurait-il pas, parmi nos lecteurs, un économiste ou un juriste qui voudrait parler de ces questions ?

(1) Extrait de *Ami, amende-tu*, bulletin d'information de la liste électorale FRANCE, n° 1, novembre 1995, (ndlr : c'est nous qui soulignons).

Le Soir 19.12.95
Johan Van Hecke scandalise les francophones

Flandre vache à lait et Wallons profiteurs: même connu, le refrain fait bondir quand il est tenu par le président du CVP...

Le Soir 20.02.96
Championnat «belgolandais» demain?

Libre Belgique 11.01.1996
CVP cherche confédéralistes wallons pour dialoguer

Il y a 50 ans, le premier Congrès wallon
Philippe Destatte: «En 1945, les Wallons voulaient déjà le fédéralisme»

Un pacte de solidarités pour organiser la Belgique de 1999. La dernière avant l'Europe des régions...
Le Soir 19.01.1996
José Happart veut préparer la régionalisation de la Sécurité

Le Soir 30.01.1996
Un début en fanfare pour la nouvelle série historique de la RTBF-Charleroi
François Perin ou le réalisme wallon

Un ex-ministre du Roi, ouvertement rattachiste et irrespectueux, ça fait désordre mais François Perin n'en a cure. Et s'il avait raison...

Le Soir 15.02.96
Daniel Ducarme

1999: Belge, Européen ou... Français?

Nord et Sud préparent le « choc frontal » de 1999

Le Soir du 11/11/96

LE PLAN FLAMAND POUR TUER LA BELGIQUE

Le Soir 18.03.96

Luc Van den Brande veut la disparition de tout ce qui représente encore la Belgique de l'Union fait la force. Son plan mettrait déjà le prince Philippe au chômage. Et ensuite, le Roi?

Le Soir 2.02.1996
Fouron: Happart et le Premier wallon au secours de Droeven
Collignon: Dehaene n'a pas à me juger

L'AVANT L'EXPRESS

POLITIQUE
Que restera-t-il de la Belgique dans cinq ans?

La Flandre a de gros appétits internationaux

Libre Belgique 30.11.1995

Le Soir 6.08.96
Bruxelles se cherche une double identité

Jusques à quand ? Mesquineries, déloyauté fédérale, apartheid ou la vie quotidienne en Belgique

La Belgique fédérale, née en 1993, devait nous apporter, selon certains, la paix communautaire tant attendue. Bien sûr, le nouveau paysage institutionnel fédéral (le P.I.F.) n'était pas parfait. Il sacrifie les Fouronnais et place les francophones de la périphérie bruxelloise dans une situation très inconfortable. Il s'avère fort compliqué et, partant, coûte horriblement cher aux citoyens; en outre, le mode de calcul des transferts budgétaires laisse la Communauté française exsangue, - demandez aux enseignants. Mais après tout, ces sacrifices n'étaient-ils pas indispensables à la sauvegarde de la Belgique bien-aimée?

Oui, mais... l'encre des stylos néo-constitutionnels n'était pas encore sèche que les revendications flamandes fixaient de nouvelles revendications, sur un air connu: «**plus un franc flamand pour les francophones**». Appliquant une stratégie inchangée depuis un siècle, mais efficace, ô combien, quelques politiciens montent au front, tâtent la résistance adverse, avant de se voir relayés par le gros d'une troupe disciplinée. **Les Flamands poursuivent donc le détricotage de l'Etat belge, réclament d'ores et déjà une Confédération, en préparant l'étape suivante: l'indépendance.** Les responsables francophones réagissent, bien entendu! Quelques-uns s'étranglent dans leur dignité et brûlent un cierge pour que l'on respecte, enfin, la sacrosainte loyauté fédérale. D'autres affirment qu'après tout, pourquoi pas? mais que ce sera la dernière concession. Certains enfin se montrent plus fermes... dans leurs propos: «ils ne passeront pas» (1).

Tous les jours - ou peu s'en faut - on récolte nombre d'anecdotes, qui illustrent le déséquilibre fonctionnel de l'Etat, au seul avantage des Flamands. Celles-ci viennent ensuite nourrir, jusqu'au dégoût, un malaise beaucoup plus profond, ressenti devant l'hypocrisie, la déloyauté de la Flandre. Une grave inquiétude naît enfin et s'amplifie face à la nature même de ce combat des néerlandophones, qui attente aux principes les plus fondamentaux de toute démocratie. Ce sont là quelques réflexions, fondées sur des sentiments personnels, dont on me permettra de témoigner, sous forme d'un «billet d'humeur».

Jusques à quand les Wallons se laisseront-ils rouler dans la farine par les Flamands ? De très nombreux faits

montrent combien nos voisins du Nord méprisent les lois linguistiques qu'ils ont pourtant sanctionnées, ... lorsqu'il s'agit de la défense de la langue française s'entend!

Pour la énième fois, le Premier ministre belge, c'est-à-dire un Flamand, dirigeait il y a peu la délégation de la Communauté française lors du sommet de la Francophonie à Cotonou. Bien sûr, Laurette Onkelinx l'accompagnait, rassurez-vous. Mais imaginerait-on un seul moment Elio di Rupo représenter la Flandre à La Haye pour une grand-messe de l'A.B.N. (2) ? On vous répondra que, alliant les ruses de Sioux aux pitreries d'un cow-boy d'opérette, Dehaene (alias Lecoq) parle parfaitement notre langue. Awel peïl à ce train-là, bientôt, il parlera ingoutche ou swahili...

Les francophones de la périphérie sont empêchés de capter les émissions de Télé-Bruxelles et de TV5, au mépris de la plus élémentaire des libertés. Mais ceux qui disposent d'une radio équipée d'un R.D.S. bénéficient des info-routières flamandes, lorsqu'ils circulent sur l'autoroute... de Wallonie! Gestapisme d'un côté, laisser-aller de l'autre.

En décembre, un ami, de passage à Bruxelles, se renseigne en français à un guichet de la gare centrale. Il désire se rendre quelques jours plus tard à Tournai, depuis Verviers. La préposée s'excuse en lui tendant l'imprimé sorti tout frais de l'ordinateur de la S.N.C.B.: il est entièrement dans la langue de Vondel! *Vertrek op donderdag naar Luik* Guillemins (*waarom niet Wilhelmina?*) en *daarna naar Doornik*... Bruxelles serait-elle déjà reconquise par la mère Flandre?

Enfin, la presse bruxello-belgicaine vient de nous avertir avec joie que les petits Flamands et les petits Wallons auraient à nouveau les mêmes périodes de vacances de printemps! Vive la Belgique et tant pis pour les recommandations de la Commission des rythmes scolaires, subsidiée à grands frais par la Communauté française: on se remet à l'heure flamande...

Je passe encore sur bien d'autres provocations, comme la présence de gendarmes néerlandophones lors de la grande fête du matraquage organisée «sur le dos» des étudiants fin 1995 à Liège. Semblable scénario sur le *grand* flamand provoquerait un incident parlementaire.

Toutes ces anecdotes ne sont que des grains de sable, que des peccadilles dans l'Histoire de la Belgique glorieuse et éternelle. Après tout, «l'union fait la force», «Fiamand, Wallon ne sont que des prénoms...» *en zo voort!* Bref, rien que le fait d'évoquer cela paraît pour certains au pire un crime de lèse-majesté, au mieux de la mesquinerie. Pourtant, j'ai la faiblesse de croire que la somme de tous ces «accidents» à sens unique, de tous ces coups de couteau dans le très récent contrat de mariage fédéral commence à peser bien lourd et que, de reculade en déculottage, on se retrouve nu. Les Wallons n'ont-ils d'autre ressource que de singer la courageuse politique de l'O.N.U. en Bosnie?

Passons donc à plus sérieux. Il faut en effet se montrer bien naïf pour ne pas saisir la stratégie et les objectifs de la Communauté néerlandophone.

Tout d'abord, nos politiciens se réfèrent presque tous à l'intouchable loyauté fédérale, mais il semble qu'au Nord du pays, on ne conçoive pas celle-ci de la même manière. La loyauté, en effet, ne peut en aucun cas jouer contre les intérêts bien compris de la mère Flandre. Les exemples en sont nombreux. Ainsi, la modernisation du réseau de la S.N.C.B. profite aux seuls Flamands, et l'implantation du T.G.V. risque de suivre la même...voie. Je me contenterai de signaler encore la politique résolument flamingante menée dans bon nombre de missions diplomatiques «nationales», qui tend à favoriser de manière exclusive et, partant, révoltante les intérêts culturels et économiques flamands, au détriment, bien sûr, du «partenaire» fédéral. Ce n'est évidemment pas un hasard si le cadre du personnel diplomatique accuse un très net déséquilibre en faveur des néerlandophones. A vrai dire, c'est le cas aussi dans bien d'autres secteurs de la fonction publique dépendant de l'Etat central. Or, en toute hypothèse, un fédéralisme à deux, au départ bien délicat, ne peut fonctionner théoriquement qu'à la seule condition d'une absolue loyauté entre ses deux composantes, et non pas d'une solidarité à sens unique.

Ensuite, **le but poursuivi par nos voisins du Nord, on ne peut plus en douter, c'est l'autonomie (on préfère ce mot, plus neutre, à celui d'«indépendance»**, trop engagé). On se garde d'effrayer et on continue la politique des petits pas. Le Président du C.V.P. lui-

même exige la scission de la sécurité sociale et n'hésite pas à injurier les francophones en prétendant que la Flandre ne veut plus allaiter la Wallonie! **C'est oublier que les ressources du sillon Sambre-et-Meuse ont contribué de manière essentielle à l'industrialisation au Nord du pays** et que les fameux transferts tant critiqués se sont produits en sens inverse pendant près de 130 ans... Les revendications suivantes viennent d'être formulées par le Ministre-Président flamand et ponctuent les prochaines étapes d'une agonie qui va s'accélération: 1999 et la date mythique du 11 juillet 2002, sept centième anniversaire de la bataille de Kortrijk. *Goedendag* ou les fantasmes nourris par une déformation de l'Histoire pour servir à des fins nationalistes.

Bien plus, il faut être aveugle pour ne pas comprendre le caractère fondamental du mouvement flamand.

Aveuglés par une définition extrémiste de leur Nation, les Flamands violent les fondements même de la démocratie et les droits de l'homme. La Belgique veut apparaître, en effet, comme un modèle de la construction européenne, elle s'efforce d'accueillir le Parlement de l'Union, elle ne dédaigne pas de distiller ici et là des leçons de démocratie, de

vanter son imagination, futile, en matière d'institutions et de représentation des minorités, au point de chercher à «vendre» ce label. Qu'en est-il exactement? Depuis 30 ans, ce même pays **bafoie les droits les plus élémentaires non pas de minorités, - droits chèrement défendus quand ils ne concernent pas la défense de la langue française ou lorsqu'ils se rapportent à des populations lointaines, - mais, bien souvent, de majorités: les Fouronnais et les francophones de la périphérie bruxelloise.** Ceux-ci ne peuvent s'exprimer en français dans leurs assemblées communales, rencontrent nombre de brimades administratives, souffrent de discriminations linguistiques dans l'accès au logement, disposent pour leurs enfants de droits scolaires faibles ou inexistantes. Les organisateurs d'activités culturelles dans la langue de Voltaire affrontent des menaces physiques voire des violences, la distribution des publications en français se voit entravée, etc. Ne serait-ce pas là l'unique raison qui empêche la Belgique de signer la Convention pour la protection des minorités nationales, adoptée par le Conseil de l'Europe le 10 novembre 1994, comme le soulignait parfaitement, il y a peu, **le Professeur C.-E. Lagasse**? Car les francophones des Fourons et des «communes à facilités»

répondent tout à fait au concept de «minorité nationale», précisé par le même Conseil. Or celui-ci interdit toute discrimination envers les personnes appartenant à de telles minorités, et leur accorde le droit de s'exprimer librement, de recevoir ou de communiquer des informations dans leur langue, d'utiliser celle-ci dans leurs rapports avec l'administration, encourage les pouvoirs publics à prendre des mesures afin de promouvoir les cultures minoritaires aux points de vue social, culturel et économique, et à permettre à leurs représentants d'ouvrir leurs propres écoles ou centres culturels (3). A côté de cela, on offre généreusement à une minorité de 10 à 15 % de néerlandophones de la capitale près de la moitié des strapontins ministériels à l'exécutif de la Région de Bruxelles (3/8) et un tiers des postes de représentation et d'administration de cette même région. Deux poids, deux mesures: on comprend dès lors l'embaras de la Belgique à propos de cette Convention européenne.

Les Flamands rétorquent que Bruxelles n'est pas une ville majoritairement francophone, mais «multi-culturelle», lorsque l'on tient compte des nombreuses communautés présentes sur son territoire. Soit, mais alors que dire du «poids» des néerlandophones bruxellois et pourquoi refuser le droit de vote aux élections communales au profit des ressortissants européens? Ici aussi, la Belgique (comprenez la Flandre) se singularise et témoigne de son hypocrisie: oui à l'Europe, mais non quand il s'agit de l'usage de la langue française.

Non contents de cela, **nos voisins du Nord pratiquent une véritable discrimination en matière linguistique, un apartheid, mot tristement célèbre et d'origine thioïse...** En effet, la province du Brabant flamand vient d'adopter un règlement sur l'attribution des logements sociaux: ceux-ci seront dorénavant réservés aux seules personnes pouvant prouver l'existence d'un «lien raisonnable» avec la communauté flamande, montrant leur volonté d'intégration. Inutile de préciser que les critères de langue s'affichent comme primordiaux dans cette perspective. Certaines conditions du même ordre étaient déjà en vigueur pour l'achat de terrains ou la construction d'immeubles privés. Tout ceci illustre parfaitement le caractère discriminatoire de mesures fondées sur la langue, comparable, sur le plan des principes, au régime d'apartheid basé sur la couleur de la peau, mis en place par l'Afrique du Sud, qui valut à ce pays d'être placé au ban de la Communauté des Nations. Seul diffère le critère de discrimination! «Nous n'en sommes pas encore à une épuration ethnique active comme en ex-Yougoslavie» aurait déclaré le Président du Conseil provin-



«Les extrémistes flamands barbouillent le Lion de Waterloo» (la presse)

cial du Brabant flamand à l'occasion des débats précédant les décisions mentionnées ci-dessus. Faut-il comprendre que demain...? On peut hélas craindre que la Nation de nos voisins du Nord ne se bâtisse sur de tels principes: les flamingants radicaux d'extrême droite ont bénéficié de la protection de la gendarmerie le 8 mars dernier à Leuven (Louvain), alors que les défenseurs des droits de l'homme étaient matraqués...

Jusques à quand les Wallons se laisseront-ils abuser ? Quand donc réagiront-ils? Bien entendu, chaque parti politique francophone déclare vouloir s'opposer plus ou moins fermement aux exigences flamandes. Certes, mais constatons que, jusqu'à présent, tous les objectifs mis en avant par les néerlandophones il y a moins de 10 ans ont été atteints. Pourquoi, dès lors, n'en serait-il pas de même demain?

Quelle attitude les Wallons pourraient-ils adopter? Je voudrais proposer trois pistes de réflexion.

Tout d'abord, face aux Flamands, il faut mettre en pratique une stratégie parallèle à la leur, quoique sous-tendue par d'autres principes, d'autres idéaux, d'autres objectifs. Il convient donc de présenter, comme eux, un front uni lorsque sont en jeu des problèmes touchant l'avenir de la Wallonie, il importe aussi d'avancer à petits pas et de vendre au plus cher toute éventuelle concession.

Ensuite, à l'intention des Wallons, un énorme effort de conscientisation, d'éducation collective doit s'opérer. En effet, à la différence des Flamands, la «francophonie belge» ne forme pas une Communauté unie, définie par l'histoire, la politique, voire même la culture, d'où une part des problèmes qui la secouent, comme autant de spasmes. La Wallonie et/ou Bruxelles? Il existe, en outre, des «frontières» à l'intérieur de l'espace wallon, qui suscitent des réflexes sous-régionalistes. Tout ceci explique, probablement, que les Wallons et, surtout, les Bruxellois, restent, en général, plus attachés que les Flamands à l'Etat fédéral. Aussi s'avère-t-il indispensable, d'un côté, de dissiper un profond malentendu d'ordre historique, de l'autre, de proposer aux Wallons des perspectives claires quant à leur avenir.

La première question touche à l'attachement voué encore aujourd'hui par de nombreuses personnes à la Belgique, au nom d'un déterminisme inacceptable. L'existence de ce pays s'inscrit-elle à l'encre indélébile dans l'Histoire? Non, et ce n'est le cas pour aucune nation, grande ou petite: il suffira d'évoquer le sort de l'U.R.S.S., que d'aucuns voulaient éternelle, de la Tchécoslovaquie ou de la Yougoslavie, voire même, demain, du Royaume-Uni de Grande-

Bretagne et... d'Irlande du Nord, etc. Fruit d'une communauté d'intérêts à une époque précise, la Belgique se fonde sur la fusion de deux éléments. D'une part, les volontaires liégeois, originaires d'une principauté multiséculaire, nation tournée vers la France depuis le XIII^e siècle, qui vote sa réunion à la République en 1793 et maintient son adhésion aux idées libérales et démocratiques renforcées lors de la Révolution. D'autre part, les membres de la bourgeoisie, issue des anciennes provinces autrichiennes, essentiellement francophone, même en Flandre, en général d'orientation assez conservatrice. Les premiers jouent un rôle moteur lors du soulèvement de 1830 et introduisent les principes du libéralisme dans la Constitution belge de 1831. Les seconds partagent la même aspiration à la liberté et une conception identique de l'Etat (4). Je doute que ces conditions soient toujours d'actualité. «Les patries ne sont pas des formes rigides imposées par des princes, des traités et des tribunaux. Elles sont une matière vivante qui ne cesse de se travailler, l'objet d'une adhésion, le sujet d'un amour. Et quand l'Etat empêche l'épanouissement des tendances profondément enracinées dans le sol et les hommes, quand il contrarie la vie au lieu d'en stimuler les expressions, il se condamne lui-même à n'être plus le cadre de la patrie» (5). Qu'ajouter à cela, au moment où l'on ne conçoit plus la Loi fondamentale de manière identique au Nord et au Sud du pays, lorsque s'expriment en Flandre des principes opposés à la liberté et aux droits de l'homme, fondateurs de l'Etat belge en 1830? Même si cela s'avère douloureux pour certains, il faudra bientôt en tirer les conséquences et, dès à présent, il convient de préparer les Wallons à ce divorce, à ce détachement affectif.

Mais, surtout, **il importe, sans délai, de préparer l'avenir. Trois futurs s'offrent à nous. Le premier, l'Etat fédéral, voire même confédéral**, déjà condamné par les Flamands, promet, pour les raisons évoquées plus haut, d'être insupportable aux Wallons. Le deuxième, **une Wallonie indépendante**, souffre de plusieurs handicaps. D'abord, l'Europe de demain sera une Union d'Etats, pas de régions-états. Ensuite, aux points de vue politique, économique et culturel, et malgré la construction européenne, il ne paraît pas que la petitesse d'un pays soit un atout, qui favorise le clientélisme politique et le sous-régionalisme, qui propose aux entreprises des marchés par trop étriqués, qui risque d'étouffer toute créativité et imagination. Le troisième, **l'association progressive à une plus grande nation, la France, me semble le meilleur destin possible pour la Wallonie**. Le passé nous en offre un précédent, le présent nous en montre les avantages, même si notre

voisin du Sud ne présente pas que des qualités. Sur le plan politique, nous pourrions à nouveau partager les grands principes de la République, que nous ne vivons plus avec notre partenaire actuel. Au point de vue économique, outre les nombreux intérêts français déjà engagés en terre wallonne, nous disposerions d'un appoint d'oxygène non négligeable. En ce qui concerne la culture, la carrière de la plupart de nos artistes se poursuit, depuis très longtemps, à Paris, mais l'approfondissement de nos contacts, de nos échanges avec les différentes régions françaises, - la France n'est plus jacobine! - s'avérerait, bien sûr, profitable à tous. On peut espérer enfin qu'une telle évolution provoque dans la mentalité des Wallons un électro-choc, qui leur redonnerait leur vitalité d'antan.

Il importe de présenter de la manière la plus claire ces différentes options à la population wallonne, il importe qu'elle choisisse, en toute connaissance de cause, il importe que l'on prépare dès aujourd'hui l'avenir.

Bien entendu, nos sentiments nous inclinent vers la France, mais nous devons considérer que nous sommes encore fort minoritaires. Cependant, puisque de nombreux et solides arguments viennent étayer cette position, il faudrait divulguer notre message, nos objectifs et les raisons qui les sous-tendent. Cet effort ne doit pas s'adresser seulement aux Wallons, mais aussi à nos amis Français, le plus souvent dans l'ignorance de la «question belge», de nos graves problèmes, mais qui, informés, montrent une grande sympathie à notre égard.

Par ces quelques propos, encore schématiques et incomplets, sans doute trop personnels et engagés, j'espère simplement nourrir la réflexion à propos de cette question qui nous inquiète, qui nous tient tant à coeur, qui occupe une si grande place dans notre devenir collectif: l'adhésion à un nouvel Etat, où nous pourrions nous épanouir, là où la Belgique fédérale nous brime et nous opprime.

Marc SUTTON,

Maître de Conférences d'Histoire médiévale à l'Université d'Artois (Arras, France) Collaborateur scientifique à l'Université de Liège

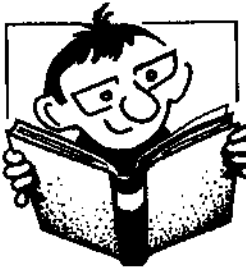
(1) Toute ressemblance avec des personnages politiques existants est tout à fait délibérée.

(2) Algemeen Beschaafd Nederlands.

(3) C.-E. LAGASSE, La Belgique à la traîne de l'Europe, *Le VII - L'Express*, n° 46-2315, 17 novembre 1995, p. 18.

(4) J. LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, 2e éd., Liège, 1948, p. 188 et p. 199-206; voir aussi P. RAXHON, *La mémoire de la Révolution française. Entre Liège et Wallonie*, Bruxelles, Labor, 1996 (*Archives du futur/Histoire*), 318 p.

(5) Merveilleuse affirmation, écrite *in tempore non suspecto*, par J. LEJEUNE, op.cit., p. 207.



**NOUS
AVONS
LU :**

1. Jules Destrée, l'antisémitisme et la Belgique

*Lettre ouverte à tous ceux qui colportent
des mythes éculés
sur les Wallons et leur histoire* ⁽¹⁾

C'est de bonne encre que **Philippe Destatte** vient, sous ce titre, de répondre à Anne Morelli, responsable de l'ouvrage *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie* (2). «Pour des raisons qu'il serait intéressant d'analyser de manière approfondie, certains (médiats), essentiellement à Bruxelles, ont littéralement poussé à la diffusion de ce livre, sans pour autant s'interroger réellement sur sa qualité» ! Bonne question, en effet, à laquelle nous laisserons chacun répondre.

Mais, pour notre part, nous négligeons Pierre l'Ermite et autres Godefroid de Bouillon, ces belles figures «belges» perdues dans les brumes du passé, pour en arriver à l'un des plats de résistance : l'attaque en règle menée contre la mémoire de Jules Destrée. L'homme d'Etat, décédé en 1936 à l'âge de 73 ans, y est décrit, non seulement comme «un nationaliste belge», mais encore comme un Wallon raciste et antisémite chronique, couvert, *horresco referens*, disent Anne Morelli et Jean-Philippe Schreiber, par un Institut Jules Destrée ignorant et complice ! «Thèses fausses et sans fondement», proteste Ph. Destatte.

Si l'on ne peut nier, ni avant, ni après la Grande Guerre, l'attachement de Destrée à la Belgique - attachement qui est d'ailleurs le fait de la grande majorité des personnalités du mouvement wallon de cette époque -, il demeure que sa *Lettre au Roi* publiée en 1912 («Sire, il n'y a pas de Belges...») reste un moment capital de son action. Destrée ne reniera jamais cette *Lettre* et la preuve en est qu'il donnera son plein accord à une réédition peu avant sa mort. Comme l'a bien montré Luc Mullier (3), «sa foi en une Wallonie plus ou moins autonome... (devenue) plus raisonnable, (a crû) en qualité».

Quant à la question de l'antisémitisme, Ph. Destatte la replace fort bien à son époque, celle de l'Affaire Dreyfus. Ainsi, «le 1er décembre 1897, Emile Zola peut écrire dans *Le Figaro* que *Pas un homme de nos Assemblées n'a eu un cri d'honnête homme, ni un modéré, ni un radical, ni un socialiste. Aucun de ceux qui ont la garde des libertés publiques ne s'est encore levé pour parler selon sa conscience*». Même Jean Jaurès ne sera persuadé que peu à peu (notamment par Lucien Herr, le bibliothécaire de l'Ecole normale supérieure) des dangers profonds qu'il y a à conserver une attitude de neutralité dans cette affaire. Il faut bien reconnaître que, pour les socialistes de la «Belle Epoque», ce qui prévaut encore largement c'est la caricature du Juif, financier avide qui intrigue contre la classe ouvrière. C'est donc bien «l'amalgame que (Destrée) fait entre l'antisémitisme et l'anticapitalisme» qui le pousse d'abord à prôner l'abstention dans l'Affaire Dreyfus (cfr *Le Peuple* du 29 janvier 1898). «Cette prise de position est une faute politique de Jules Destrée», dit Ph. Destatte, cependant il la reconnaîtra à peine quelques mois plus tard. Malheureusement, Anne Morelli et J.-Ph. Schreiber ne semblent pas avoir lu *L'Avenir social* d'avril 1899 ! Dans cet article, Destrée y défend la conception d'un socialisme ouvert à toutes les idées de progrès et à la tolérance et, d'ailleurs, il ne suivra pas «ceux qui, au sein du mouvement socialiste, vont voir dans l'Affaire Dreyfus une immense mystification et regretter d'avoir apporté leur secours à la République en péril. Ceux-là et d'autres vont dériver vers un socialisme national et révolutionnaire. Jules Destrée non. La dérive, dans le POB, sera

l'oeuvre d'Hendrik De Man de même que, dans sa lignée et celle de Léopold III, de Paul-Henri Spaak. On devrait le savoir dans l'Université du Professeur Jean Stengers».

Quant à la vision d'un Destrée raciste, il suffira de rappeler ce que l'homme politique disait déjà en 1913 à la tribune de la Chambre : «il faut permettre à nos deux peuples d'épanouir totalement leurs qualités diverses et ne pas chercher à confondre, dans une unité illusoire et brutale, les deux nationalités qui composent notre Belgique, car il ne s'agit pas de deux races, mais bien de deux nationalités» et il ajoutait qu'«il n'y a plus, au XXe siècle, une seule race pure en Europe». Deux ans plus tard, en pleine guerre, Destrée s'élèvera encore contre «la spécieuse théorie des races supérieures».

Terminons donc en nous posant des questions ! Quel jeu trouble poursuit Anne Morelli et certains de ses suivants en mélangeant tout ? Qui est réellement derrière cette entreprise de «démolition de mythes» ?

Faudrait-il voir là une tentative de déstabilisation de la Wallonie au moment où la Flandre affiche de plus en plus ouvertement sa volonté d'indépendance ? Peut-être des lecteurs auraient-ils des éléments de réponse ?

Daniel LANIER.

(1) Brochure de 30 pages éditée par l'Institut Jules Destrée (Charleroi, 1995). Rens. : 3, rue du Château, 6032 Charleroi/Wallonie.

(2) Bruxelles, éd. Vie ouvrière, 1995. *Wallonie-France* en a publié un premier compte rendu par J. Molnar dans son n° 10 de sept.-oct. 1995.

(3) Cité par Ph. Destatte : *Lettre au Roi de Jules Destrée, août 1912, Etude du contenu et des réactions de l'opinion*, mémoire de licence (Université catholique de Louvain 1976-1977).

2. De la démolition des mythes... à la déconstruction d'un scoop

Démolir les mythes est certes une entreprise louable, nous dit **Philippe Raxhon** dans les *Cahiers de Clio* (1), mais que l'on prenne garde : les mythes ne sont pas que des légendes créées et entretenues par les pouvoirs en place ! «(Ils) impliquent l'existence d'un imaginaire collectif complexe et d'une symbolique variée, qui sont intégrés dans une mémoire multiple ne plongeant pas ses racines uniquement dans un discours construit par des historiens à la botte des puissants... Si des historiens ne se sont pas privés de forger des mythes identitaires, une identité collective se constitue aussi par identification au corps social, sans livre d'histoire, ni statue». C'est sans aucun doute le cas de la Première Guerre mondiale puisqu'à côté de l'imagerie officielle, il y a les souvenirs douloureux des participants, ceux des soldats bien sûr (2) et ceux des civils souvent victimes de privations.

Mais l'historien est heureusement aussi «doué de raison», donc capable de critiquer ses sources ou de refuser la propagande chère aux dictateurs. L'auteur rappelle opportunément ici la mémoire de l'historien Marc Bloch qui, lorsqu'il «fut inextricablement lié à quelque chose, ce fut au poteau d'exécution, pour avoir dit non au régime de Vichy et au nazisme». Rappelons encore, de notre côté, le cas de son collègue liégeois Léon-E. Halkin, grand Résistant et déporté politique.

N'en déplaise à Anne Morelli, les historiens ne restent pas calfeutrés dans leurs universités et dans les dépôts d'archives : ils participent en grand nombre à une large diffusion du fruit de leurs patientes recherches. Aussi, constate ironiquement Ph. Raxhon, «la caste des rats de bibliothèque étriqués et timorés» n'a pas attendu Anne Morelli pour se mêler activement de la vie culturelle et, au besoin, se mettre à pourfendre les mythes. Mais voilà, l'historienne bruxelloise se méfie du remplacement des mythes véhiculés par la défunte Belgique unitaire par d'autres «mythes régionaux, flamands, wallons, bruxellois, tout aussi légendaires, donc dangereux pour l'esprit, et activés par une poignée d'historiens serviles» ! Si interroger son passé ne peut mener une collectivité qu'à la fabrication de mythes et/ou au nationalisme, alors, dit Ph. Raxhon, «il n'y a plus de base

historique possible pour une identité collective ou individuelle quelle qu'elle soit, il n'y a plus qu'une absence du souvenir qui détruit toute forme de compréhension du présent et de formulation de projet» (ndlr : c'est nous qui soulignons).

On doit donc regretter que les réflexions d'Anne Morelli, non pas fausses en elles-mêmes, soient présentées d'une manière partielle, voire réductrice. Ainsi, Philippe Raxhon s'étonne de voir sa collègue «faire table rase de la notion de patrimoine, (taire) l'élémentaire légitimité, sur le besoin élémentaire même qu'ont les hommes et les peuples de se référer à leur passé pour édifier une culture». Est-il alors exagéré de croire, si l'on suit A. Morelli, grande pourfendeuse des mythes-qui-séparent-des-autres, que scruter le passé de la Wallonie - ou de la Flandre - ne conduirait qu'à faire acte de nationalisme ? «Elle a fondé sa réflexion sur un pouvoir «isolationniste» de l'identité revendiquée, ou même simplement recherchée, mais l'identité est aussi facteur d'universalité et pour savoir que les autres existent, il faut exister soi-même et le savoir (ndlr : souligné par nous)... Si une identité chasse l'autre, où Anne Morelli place-t-elle la limite ?»

Serait-elle vouée à la quête du Graal : une identité mondialiste soigneusement aseptisée qui, constate Ph. Raxhon, nous amènerait *in fine* au *Meilleur des Mondes* de Huxley, «monde sans identité, totalitaire, sans mythes, (donc) sans histoire dans les deux sens du mot». Un monde dans lequel, pourrait-on ajouter, triompherait une «pensée unique» ressemblant beaucoup au projet actuel des financiers et des manieurs d'argent de tout poil : faire de la planète un «grand village» unifié par le fric-roi ! Et c'est aussi, Edgard Pisani, certainement peu suspect d'être un nationaliste borné, qui refuse une mondialisation aveugle : «nous n'avons pas d'autre choix que de lutter contre elle parce que nous sommes différents et que nous voulons le demeurer... parce que la diversité nous paraît être le ferment de cette recherche d'unité vraie qui constitue un idéal profond, à l'abri de l'uniformité (3)»

Revenons une dernière fois aux *Grands Mythes...* pour reconnaître que cet ouvrage collectif compte

quelques contributions de qualité (4), mais «en définitive, remarque Ph. Raxhon, Anne Morelli nous donne une image d'Epinal de ce que doit être la critique historique, déjà tellement mise à mal par les propagandistes et les sectaires de tout acabit... (On) ne dénonce pas les occultations en occultant soi-même une part du réel». En fait, la vraie réussite des *Grands Mythes...* - et du directeur de l'ouvrage ! -, sera de donner quelques arguments supplémentaires à ceux qui voudraient supprimer les cours d'histoire dans l'enseignement secondaire. A quoi bon, en effet, continuer à dispenser cette «drogue» aux élèves ? Ce serait là, à n'en pas douter, une belle victoire pour la culture, pour toutes les cultures !

Est-ce *Le Meilleur des Mondes* ou *1984* qui se profile ? Aldous Huxley ou George Orwell ? Dans les deux cas, la *Tragédie humaine*.

Jacques LIENARD.

(1) N° 123 (automne 1995), p. 69-84.

(2) Puis-je confirmer ce point de vue pertinent pour avoir grandi dans une famille qui conservait pieusement le souvenir de mon oncle, jeune engagé volontaire dans l'armée belge, tué en juillet 1917 sur l'Yser. Il avait dix-sept ans.

(3) *Tous ensemble contre la mondialisation*, article paru dans *Le Monde diplomatique*, janvier 1996, p. 32.

(4) Notamment : Alain Dierkens (*Nos Rois, de Clovis à Charlemagne*), Hélène Wallenborn (*Pierre l'Ermite...*), Judith Ogonovszki (*La peinture monumentale...*), Jean Stengers (*La révolution de 1830*), etc.

Vient de paraître :

un Atlas de la langue française publié par les éditions Bords sous la direction de Philippe Rosillon.

Quoique ne comportant que 130 pages, cet ouvrage est très complet et il s'appuie surtout sur les travaux de l'Union latine ; il inclut également les études réalisées entre 1982 et 1992 par l'I.R.A.F. (Institut de Recherche sur l'Avenir du Français).

Grâce à de nombreuses cartes, on peut se représenter facilement, non seulement l'importance de l'espace francophone actuel, mais aussi suivre l'évolution des frontières linguistiques telles qu'on les trouve en Lorraine ou en Belgique.

Françoise Cauquil, Claude Couvert, Albert Salon et Yves Rey-Hermé ont assisté Philippe Rosillon dans la réalisation d'un ouvrage de grande rigueur scientifique.

3. La Belgique mise à nu

... ou en tout cas déshabillée ! Dans un ouvrage (1) d'abord destiné au public français, l'excellent **Claude Haim**, à qui nous devons déjà la soirée d'ARTE consacrée à la Belgique où, avec Anne Morelli, historienne de valeur mais discutée, il passait au scalpel «les chairs molles» du pays, Claude Haim donc en dresse un portrait réaliste avec vigueur et talent.

Quelques erreurs mineures, énumérées ci-dessous, ne sauraient entacher l'ensemble, dont la conclusion ne laisse pas d'interpeller. L'auteur étudie trois hypothèses pour l'évolution de la Belgique et toutes les trois considèrent l'éclatement comme **Inévitable**, ainsi que le rappelait le correspondant du *Monde* à Bruxelles, Jean de la Guérivière : Etats souverains, alliance-fusion avec les voisins ou confédération. Claude Haim ne privilégie aucun de ces scénarios, mais, de toute façon, le noeud sera tranché !

Un autre maître-livre sur la Belgique nous vient de **Daniel Ducarme** (2) ; on connaît l'homme avec ses qualités et ses défauts, mais on ne peut lui dénier courage, droiture et panache. Lui aussi publié à Paris, il dit son attachement à la Belgique, sa volonté d'y défendre une certaine éthique, mais, à regret, il constate qu'elle lui semble pratiquement destinée à disparaître. Et, pour Ducarme, les francophones, mis devant la volonté quasi-indépendantiste de la Flandre, n'ont d'autre voie que dans un **rapprochement avec la France**. Pour quelqu'un comme moi, - qui n'est pas d'emblée rattachiste mais républicain -, le tropisme des francophones vers Paris semble... irréversible.

Lors d'un dîner avec Jean-Pierre Chevènement à Belfort, alors que nous venions de signer une tribune dans *Le Monde* contre Maastricht, Philippe de Saint Robert (3), m'a dit : «De mon séjour à Bruxelles comme diplomate, j'ai retenu que les Wallons seront Américains ou Français. Mais plus Belges !»

Janos MOLNAR.

La vérité historique ayant ses droits, les remarques suivantes, concernant le livre de Claude Haim, nous ont paru nécessaires. Elles n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage.

P. 43 - «*Depuis la fin du XVIII^e siècle, les anciennes libertés communales ont été muselées (à Liège)...*»

En réalité, c'est à la fin du XVII^e siècle, exactement en 1684, que le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, allié de Louis XIV, réussit à reconquérir sa capitale, fait décapiter les deux bourgmestres liégeois et supprime les droits politiques du peuple groupé dans les 32 Bons Métiers.

p. 43 - «*En 1788, de violentes émeutes avaient opposé les partisans des métiers au prince-évêque...*»

Il doit y avoir confusion avec les troubles de la fin du siècle précédent car, en 1788, il n'y a eu aucune émeute, à peine quelques désordres sur des marchés et donc aucune répression. En revanche, comme partout, il règne une profonde misère qui engendre de nombreux vols et brigandages, - les archives en font foi, Jean-Nicolas Bassenge, l'un des principaux acteurs de la Révolution liégeoise du 18 août 1789, ne cesse pas dans son journal *L'Avant-Coureur*, de dénoncer la passivité de ses concitoyens et leur conseille de prendre exemple sur le peuple français. L'objectivité oblige à reconnaître que les autorités civiles et ecclésiastiques se sont efforcées d'aider les pauvres. Ainsi, en janvier 1789, plus de 38.000 nécessiteux (environ 65 % de la population de la ville et des faubourgs) reçoivent une aide alimentaire.

P. 44 - «*(en 1789) à Polleur, les ouvriers métallurgistes votent une déclaration des droits de l'homme...*»

Ce ne sont pas des ouvriers qui ont formé le Congrès de Polleur (ouvert le 26 août), mais une intelligentsia composée de juristes et de bourgeois éclairés. Ce sont ces hommes, par ailleurs influencés par les événements parisiens du 14 juillet et du 4 août, qui ont voté une Déclaration (en 16 articles) le 16 septembre. Leur leader est l'avocat Laurent-François Dethier (1757-1843) qui sera par la suite l'un des représentants du département de l'Ourthe au Conseil des Cinq-Cents.

P. 44 - «*(dès janvier 1791) une répression féroce s'abat sur le peuple liégeois. Ceux qui parviennent à échapper au massacre...*»

S'il est vrai que les Autrichiens ont ramené l'Ancien Régime le 12 janvier 1791 à Liège, il est exagéré de parler de «massacre». Par une ordonnance en date du 15 mars, des poursuites sont engagées contre 87 personnes accusées des «crimes énormes de sédition, rébellion et infraction à la paix publique. Ce sont les meneurs et certains de leurs «complices» que l'on

veut atteindre dans leurs personnes et dans leurs biens. La plupart sont d'ailleurs hors d'atteinte en France ou en Allemagne. Un seul, F.-L. Duperron, rentré imprudemment parce qu'il croyait à l'amnistie décrétée en faveur des comparses, sera emprisonné, jugé sommairement et condamné à mort. Sur l'intervention pressante du gouvernement autrichien de Bruxelles, le prince-évêque commuera la peine capitale en détention perpétuelle. Duperron sera libéré le 28 novembre 1792 par les troupes de Dumouriez.

P. 46 - «*En effet, le 10 octobre 1795, sous la pression des démocrates belges, la Convention décrète (la réunion) des provinces belgiques et de la principauté de Liège...*»

C'est en fait le 1^{er} octobre (9 vendémiaire an IV) que la Convention décrète la réunion, mais, pour ce qui concerne le pays de Liège, cette loi ne fait qu'entériner une première réunion votée le 8 mai 1793, bien que la principauté est à ce moment reconquise par les Autrichiens.

Il n'y a eu aucune élection en 1794-95 dans le pays de Liège. Cependant, celui-ci avait bien voté (sauf la partie de langue flamande, c'est-à-dire à peu près la province actuelle du Limbourg belge) en janvier/février 1793.

21.519 électeurs (mâles d'au moins 18 ans) ont répondu et il n'y eut qu'environ 150 votes négatifs ; on sait que les villes de Huy et de Dinant étaient aussi favorables, mais les résultats de leurs votes ont été perdus.

Ayant examiné ce scrutin, je crois pouvoir affirmer que ce chiffre représente à peu près 25 % de l'électorat, pourcentage élevé pour l'époque. Pour Liège et sa banlieue, la participation a même atteint presque 50 % !

Les élections liégeoises de 1793 ont été les seules démocratiques. Partout ailleurs, dans les provinces belgiques, notamment à Bruxelles, à Mons, à Namur ou à Gand, les opérations de vote de février se sont faites sous la surveillance de la troupe ; il n'y a donc pas eu de représentation réelle, ni en 1793 ni en 1795, d'une opinion «belge» restée fort conservatrice.

Daniel LANIER.

(1) Paris, éd. du Félin, 630 FB

(2) *Du grain à moudre*, Paris, éd. Michel de Maule, 560 FB.

(3) Auteur du récent ouvrage, *Le Secret des jours*, Paris, éd. Lattès, 850 FB.

Le 6^e sommet de la francophonie

Dans le périodique *Liens français* (1) du 16 janvier 1996, **Albert Salon** vient de rappeler l'importance de cette manifestation groupant 49 pays (2) et tenue à Cotonou (Bénin) du 2 au 4 décembre dernier.

«Affirmation fondamentale d'une 3^e voie entre celle de l'uniformisation économique et culturelle des grands marchés, d'une part, et celle des nationalismes et fanatismes ethniques et religieux d'autre part» ou, comme l'a dit en raccourci Stélio Farandjis, Secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, entre «le tout Coca-Cola et le tout ayatollah» !

Défendre la francophonie, c'est donc d'abord défendre le droit de vivre dans sa langue. C'est pourquoi un appel a été lancé aux hispanophones et aux arabophones afin qu'ils participent à ce combat. Le sommet de Cotonou a marqué un grand progrès politique en créant un Conseil permanent de la francophonie ce qui lui donnera «une voix, un visage, une autorité».

Le Président Jacques Chirac a affirmé avec force la volonté de la France d'aider en priorité les pays francisants (notamment en Afrique) et dit son engagement en faveur d'une «francophonie offensive». En clair, cela veut dire que la République assure les Africains de son soutien dans leurs projets et du maintien des fonds destinés à l'action francophone (3).

La Conférence a en outre répété la nécessité de promouvoir la langue française par l'école («le français, langue seconde»), par son usage dans les institutions internationales et, bien sûr, par sa présence dans les «inforoutes» (notamment internet). A ce point de vue, Madame Margie Sudre, Secrétaire d'Etat à la francophonie, a souligné l'**urgence d'être présent sur le réseau d'internet** avec des «programmes en français suffisamment attrayants». Chose déjà en train puisque les participants ont pu suivre une démonstration très réussie d'internet en français.

(1) 244, rue de Rivoli - 75001 Paris.

(2) Avec l'arrivée de Saint-Thomas-et-Prince (Antilles) et de la Moldavie, pays où l'on parle le roumain.

(3) La Belgique francophone y était représentée d'abord par Jean-Luc Dehaene, Premier Ministre du gouvernement fédéral ! La présence d'un Flamand garanti bon teint à la tête de la délégation n'a apparemment étonné personne en Wallonie ou à Bruxelles alors qu'on devrait savoir que la Flandre pousse à l'usage du néerlandais dans la diplomatie et veut abaisser l'image d'une Belgique qu'elle juge trop francophone. Parions qu'à la prochaine Conférence des Etats néerlandophones, la délégation belge sera présidée par un Wallon plus ou moins bilingue. Les Flamands ayant accepté entre temps que le Premier Ministre de la Belgique soit alternativement flamand et francophone. Chiche ! Pour mémoire, le dernier Premier Ministre wallon a été Edmond Leburton il y a largement plus de vingt ans.

Tout cela, ajouterons-nous, démontre que le français n'est pas en passe de devenir une langue morte ! Un témoignage récent le confirme : en janvier dernier, TV5 a interrogé un haut fonctionnaire européen venu d'Heisinki. Au journaliste qui, timidement, lui demandait pourquoi le français était en recul, ce Finlandais a répondu, - en excellent français -, qu'au contraire, beaucoup de ses collègues européens se faisaient un devoir et un plaisir d'apprendre la langue de Voltaire et que son étude progressait même dans les pays nordiques.

Jacques LIENARD.

Wallonie espace

«Industriels et universitaires wallons oeuvrant dans le secteur spatial ont créé leur propre association dénommée *Wallonie Espace*».

Cette excellente nouvelle nous est annoncée par le bimensuel de l'Université de Liège, *Le Quinzième Jour* (7-20 mars 1996) !

Depuis le 5 janvier, cette association regroupe huit entreprises et cinq centres de recherche de la Région wallonne. Outre la promotion des techniques spatiales en Wallonie, elle entend défendre

sa place face à l'IFS (Industriels flamands du Spatial) et contribuer à sauvegarder les intérêts wallons et européens face à la poussée américaine.

«L'asbl a aussi l'ambition d'asseoir, sous un label commun, la reconnaissance internationale de la Wallonie dans le domaine aérospatial : satellites lanceurs, télécoms, tétédetection, vols habités, logiciels, etc».

Wallonie Espace a été conçu comme un outil de promotion. En voilà une nouvelle qu'elle est bonne !

La mémoire de la Révolution française
entre Liège et Wallonie
par **Philippe Raxhon**
Prix de la Fondation wallonne
Pierre-Marie et Jean-François Humblet en 1995
(Bruxelles, éd. Labor, 1996)

La Boutique de Wallonie-France

On peut se procurer :

- de la documentation sur le Mouvement
- d'anciens numéros de *Wallonie-France*
50 FB ou 10 FF
- des épinglettes
50 FB ou 10 FF
- des vignettes
Wallonie-France
100 FB ou 20 FF
- des autocollants
«La solution : la Wallonie avec la France»
10 FB ou 2 FF



en s'adressant à :

- M. Laurent LERUTH,
1, rue de Pitteurs
4020 Liège
Tél. : 041/42.10.90

OU

- M. Raymond SALOMON,
53, avenue du Beau-Site
4102 Ougrée
Tél. : 041/36.29.09

Un drôle de séminaire

Les imprimeurs wallons et bruxellois et aussi les membres des professions annexes (graphistes, spécialistes de la photocomposition) viennent de recevoir, au début de mars, une lettre-circulaire rédigée d'un côté en français et de l'autre en néerlandais et qui émane de l'ICO-DIF (Institut de Codification des Distributeurs et des Fabricants asbl et/of Instituut voor de Kodering van de Distributeurs en de Fabrikanten vzw), respectable association professionnelle apparemment aussi bilingue que belge !

Les destinataires sont informés de la tenue à Bruxelles, le 23 avril, d'un séminaire portant sur la question des codes à barres.

Et alors, direz-vous, qu'y a-t-il là de si extraordinaire ?

Rien, sauf que le texte français comporte six mots en plus imprimés en caractères gras :

Ce séminaire se tiendra en néerlandais.

Nous laisserons donc nos lecteurs bruxellois méditer ce bel exemple de pénétration insidieuse de la capitale de la *Belgique* par la *moedertaal*.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS AFFILIATIONS ABONNEMENTS FONDS DE COMBAT

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation incluant l'abonnement pour 1996.

Le montant, soit **500 FB** est à verser au compte bancaire n° **240-0786635-66** de *Wallonie-France*, à Ougrée.

Les amis de Wallonie qui souhaitent soutenir notre action peuvent verser leurs dons à ce même compte en indiquant «Fonds de combat».

Pour nos amis de France, un autre compte a été ouvert au nom de *Wallonie-France* auprès de la BRED à Paris (voir ci-dessous) :

Merci à tous nos membres fidèles et aux généreux donateurs de Wallonie et de France.

R. SALOMON
Trésorier

Tous ceux qui sont intéressés par l'histoire du mouvement wallon tireront grand profit de la lecture d'un remarquable petit ouvrage de synthèse dû à la plume de M. Vincent Vagman :

Le mouvement wallon et la question bruxelloise

Bruxelles, éd. du CRISP, 1994 / n° 1434-1435
(Rens. : CRISP, rue du Congrès 35 - Bruxelles 1000)



Editeur resp. : Laurent Leruth

1 rue de Pitteurs - B-4020 Liège

Direction : 8 rue Naimette - B-4000 Liège

Tél. : 32 (0) 41/26 62 24

Rédaction : 49 B avenue de Gerlache - B-4000 Liège

Tél. : 32 (0) 41/53 26 47



Correspondants :

- Bruxelles :** Claude GOFFIN - 58 clos de l'Oasis - B-1140 Bruxelles
Brabant wallon : Rodolphe LAMY - 151 rue du Blanc Ry - B-1342 Limelette
Hainaut : Jean VANDERCAM - 10 chaussée de Châtelet - B-6042 Lodelinsart
Luxembourg : Eric DUPONT - 16 Rue du Château - B-6690 Vielsalm
Namur : Fernand DECHAMPS - 12 rue d'Hublet - B-5660 Dailly
France : Charles CONTE - 5 rue Altrincham - F-93150 Le Blanc-Mesnil



Abonnement : 500 FB ou 100 FF à verser au compte **240-0786635-66** de *Wallonie-France*, à 4102 Ougrée
 ou 100 FF à verser au compte *Wallonie-France* de la BRED, à Paris :

Code banque : **10107** / Code guichet : **00118** / N° **212181978-10**